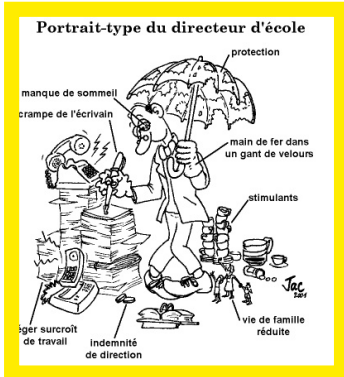


MALGRÉ L'ALLÈGEMENT DES TÂCHES ADMINISTRATIVES, LA DIRECTION D'ÉCOLE, C'EST :



- **UNE charge de travail** toujours plus forte qui, dans de nombreux cas, ne devrait pas relever de la direction d'école,
- la tendance à transformer les directrices et directeurs en courroie de transmission de la politique ministérielle, en **RELAYEURS D'ORDRES**,
- un **MANQUE de temps** évident qui justifierait des décharges de service importantes,
- la **dÉTÉRIORATION des RELATIONS "au public"** comme dans d'autres métiers,
- des **PRESSIONS hiÉRARCHIQUES** qui se font de plus en plus pressantes,

La CGT-Educ'action revendique :

- une **augmentation IMMÉDIATE de la nouvelle bonification indiciaire**, actuellement 8 points, à 40 points,
- une **augmentation de l'ISS** uniforme pour atteindre 2400 €/an
- une **augmentation des décharges** : 0,25 de 1 à 4 classes, 0,50 de 5 à 9 classes, complète pour les écoles de 10 classes et plus...
- Des **écoles à taille humaine** : Limitées à 12 classes maximum
- la **création de postes supplémentaires**, pour le fonctionnement de l'école et l'aide administrative à la direction
- l'affirmation du **rôle du Conseil des Maîtres et Maîtresses** pour tout ce qui relève du fonctionnement pédagogique de l'école
- une **fonction de direction librement choisie**, avec une formation conséquente et ouverte à tous les collègues volontaires pour permettre une rotation à l'intérieur de l'école et en cas d'absence du directeur, un des enseignants chargés de classe doit être remplacé pour être en capacité d'assurer la continuité du service du directeur
- pour celles et ceux qui le désirent - **La possibilité d'une codirection**, d'une gestion partagée au sein des écoles volontaires.

CGT Educ'action 76

187 rue Albert Dupuis • 76 000 ROUEN
Tél : 06 70 68 97 24
Mail : cgt.education76.ecole@orange.fr
Site : <http://education7627.fr>

Élections professionnelles Fonction publique



JE VOTE CGT

2018

du 29 novembre au 6 décembre

POUR

L'amélioration de nos conditions de travail
La défense individuelle et collective des personnels
De meilleures conditions d'enseignement pour les élèves
Des moyens à la hauteur des besoins !

du 29 novembre au 6 décembre 2018
Élections professionnelles Fonction publique
JE VOTE CGT
2018 du 29 novembre au 6 décembre

Voter CGT-Educ'action, c'est...

Défendre les situations de tous les collègues et faire entendre leur voix

Recevoir les informations en toute **transparence** pour vérifier leur exactitude.

Faire **évoluer** les règles en faveur des collègues

Avoir une **analyse** des documents CAPD (promotions, mutations) ou CTSD (carte scolaire)

MILITER et lutter pour des postes pour toutes les écoles et toutes les fonctions lors du CTSD (carte scolaire)

Obtenir des RASÉD complets dans tous les secteurs

Obtenir des moyens de remplacement

Obtenir des ouvertures de classes ou des annulations de fermetures

S'opposer à toutes les mesures de démolition du service public d'éducation nationale et de précarité

Gagner le retour du mercredi libéré

Renforcer un syndicalisme qui rassemble tous les personnels titulaires, contractuels (Enseignants de tous degrés, administratifs, AESH...)

Se joindre à tous les autres travailleurs dans la 1ère organisation syndicale interprofessionnelle

Vu, les candidat-e-s

- ### Les actions de vos élus CGT
- respecter des règles de promotion et du mouvement
 - informer et défendre les situations de tous les collègues
 - équité et justesse dans les mutations
 - accord pour tous les temps partiels de droit à 80%
 - Maintien des natures des postes de remplacement
 - Respect de l'organisation des journées de pondération en REP+
 - non fléchage des postes CP-CE1
 - prise en compte de l'AGS en cas d'égalité pour le passage à la hors-classe
 - Amélioration des conditions de travail par le biais du CHSCT76

votez cgt pour des élus à vos côtés

L'abstention aux élections, c'est la perte de nos moyens d'action !

- ### Les revendications de la CGT-Educ'action
- égalité Homme/Femme
 - augmenter les salaires et dégel du point d'indice
 - refus des primes au mérite
 - un grade unique à 15 échelons accessible à tous à l'avancement le plus rapide
 - aucun profilage de poste et un mouvement transparent
 - titularisation de tous les AESH et de tous les contractuels à temps plein
 - la création d'un véritable métier de l'accompagnement des élèves en situation de handicap